



TRAVAUX AVENUE TRUDAINE

Quoi ?

Renouvellement de câbles et rénovation de l'éclairage public.

Où ?

Avenue Trudaine, rue de Dunkerque et rue Marguerite de Rochechouart.

Quand ?

Du 15 juillet 2026 au 30 mars 2027.

Comment ?

- ⚠ Retrait de la couche de roulement ;
- ⚠ Purge de la fondation de chaussée ;
- ⚠ Mise en œuvre de la nouvelle couche de roulement ;
- ⚠ Reprise du marquage.
- ⚠ Mise en place de câbles aériens sur les candélabres - maintien de l'éclairage public existant sur l'avenue Trudaine ;
- ⚠ Réalisation des traversées de chaussées durant la période estivale ;
- ⚠ Désamiantage d'une zone de chaussée rue de Dunkerque ; *
- ⚠ Réalisation de tranchées sur trottoir avec maintien du cheminement piéton ;
- ⚠ Tirage des câbles neufs - remplacement de l'éclairage public non conforme ;
- ⚠ Travaux sur les feux de signalisation ;
- ⚠ Suppression de boîtier électriques sous trottoir sur plusieurs adresses sur l'avenue Trudaine par ENEDIS ;
- ⚠ Réfection de la chaussée.

* Pourquoi désamianter ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé, ne présente pas de danger pour la santé.

Les impacts :

Pendant toute la durée des travaux

- ⚠ Neutralisation du stationnement ;
- ⚠ Réduction de la circulation pour les traversées en demi chaussée ;
- ⚠ Fermetures ponctuelles et limitées de la circulation pour la livraison de matériaux ;
- ⚠ L'éclairage de la voie et les cheminements piétons seront maintenus en permanence.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DU PATRIMOINE DE VOIRIE
SECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

MAÎTRISE D'ŒUVRE

CIELIS

ENTREPRISES

CIELIS / LA MODERNE / EJL / ENEDIS

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

